

Direction Interrégionale de la Mer  
Manche Est – mer du Nord  
4 rue du Colonel Fabien  
B.P. 34  
76083 Le Havre Cedex

A l'attention du Service Régulation des Activités et des Emplois  
Maritimes - Unité Réglementation des Ressources Marines

Port-en-Bessin, le 22/03/2021

*Objet* : Avis sur le projet de réforme de l'arrêté n°78/2016 portant sectorisation des zones de pêche de la coquille Saint-Jacques.

V/Ref : 09/2021/SRAEM  
N/Ref : LERN/PB/21-019

*Affaire suivie par Florence MENET/LER/N/Port-en-Bessin*

Madame, Monsieur,

Le projet de réforme de l'arrêté n°78/2016 portant sectorisation des zones de pêche de la coquille Saint-Jacques en Manche Est prévoit une redéfinition des différents secteurs de pêche, telle que proposée par le projet de zonage joint en annexe de la demande d'avis.

Ce nouveau zonage est conforme au compromis validé par l'ensemble des parties prenantes lors de la réunion de travail du 18 février 2021 dédiée à la nouvelle sectorisation. Celle-ci nous apparaît cohérente avec les activités de pêche de la coquille Saint-Jacques en Normandie et dans les Hauts-de-France, elle est également cohérente avec la délimitation des principaux gisements de coquilles Saint-Jacques exploités en Manche Est.

Concernant la surveillance sanitaire de ce secteur pour le REPHYTOX, cette nouvelle sectorisation aura peu d'impact car le suivi est surfacique. Aussi, une fois l'arrêté mis en application, il faudra nous transmettre les couches cartographiques pour l'intégration dans le référentiel des lieux de la base de données Quadrigé<sup>2</sup>. Il est rappelé que les prélèvements doivent se faire au plus près du centre de chaque zone, et au moins à 2 voire 3 milles des frontières des zones.

Cette nouvelle sectorisation n'appelle donc pas à d'autres commentaires de notre part.

Nous vous invitons à répondre à un questionnaire de satisfaction accessible via le lien suivant :

[https://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis?ref=21-023&user\\_email=karine.garcia%40i-carre.net](https://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis?ref=21-023&user_email=karine.garcia%40i-carre.net) et vous en remercions par avance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Responsable de la station de Port-en-Bessin

Copies :

Directeur du Centre Ifremer de Manche Mer du Nord  
UHMMN  
RBE  
UHMMN-RHPB

**Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer**  
Etablissement public à caractère industriel et commercial

**Station de Port-en-Bessin**  
Avenue du Général de Gaulle BP32  
14520 Port-en-Bessin  
France  
+33 (0)2 31 51 56 00

**Siège Social**  
1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)